

Gorges de Trévans

Depuis le parking aménagé, l'itinéraire remonte les gorges de Trévans par sa rive droite, passe aux ruines de Valbonnette pour revenir par la rive gauche. Ce site protégé est classé Espace Naturel Sensible du Département, Réserve Biologique Domaniale, Natura 2000 et se situe au cœur de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence.

Infos pratiques

Départ	Estoublon
Durée	03h00
Distance	9,0 km
Dénivelé	380 D- / 380 D+
Altitude	600 m
Balisage	Oui